REPUBLIQUE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-171 du 23 Juillet 1990
portant nomination et promotion à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 09 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin

VU l'Ordonnance N° 90-002 du 1er Mars 1990 portant dissolution de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire ;

VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;

VU l'Ordonnance N° 90-004 du 1er Mars 1990 portant création du Haut Conseil de la République ;

VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;

VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement de Transition ;

VU le Décret N° 85-23 du 06 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

VU l'Extrait du Relevé N° 25/SGG/REL du 06 Juillet 1990, suite à la Communication N° 785/90 du 06 Juillet 1990 relative aux Décisions Administratives adoptées par le Conseil des Ministres en sa Séance du Jeudi 05 Juillet 1990 ;

SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Est nommé et promu à titre Exceptionnel et Etranger dans l'Ordre National du Bénin :

.../...

AU GRADE DE COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,

- Monsieur Didier MERCIER,
Directeur Local de la Caisse Centrale
de Coopération Economique en fin de Mission
au Bénin.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 Juillet 1990

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,

Barthélémy CHOUENS.-

AMPLIATIONS : PR 4 - HCR 10 - Ministères 15 - Gde Chanc. 20 - PPC 2 - CPC 2 - SGG 4 - SPD 2 - ONEPI 2 - DCCT 1 - CSM 1 - BN-DAN 2 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE et ses Sections 2 - UNB-FASJEP-INSJA 3 - Préfets 6 - JORB 2 Intéressé 2.-